



**CHAMPIONNATS DU MONDE
ELITE PISTE UCI 2013**

**MINSK (BLR)
20-24.02.2013**

GUIDE DES COMPÉTITIONS



Introduction

Ce document réunit les informations nécessaires aux Fédérations Nationales pour la participation de leurs coureurs aux Championnats du Monde Elite Piste 2013:

1. SYSTÈME DE QUALIFICATION	2
2. ETAT DES QUALIFICATIONS	6
3. ÂGE DES PARTICIPANTS	10
4. PROCÉDURE D'ENGAGEMENT	10
5. ACCRÉDITATIONS	13
6. PROGRAMME DES COMPÉTITIONS	14
7. TENUE VESTIMENTAIRE EN COMPÉTITION.....	17
8. CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRES.....	17
9. PLANCHE DES PRIX.....	18
10. OFFICIELS DE L'UCI.....	19
11. INFORMATIONS UTILES.....	19
12. ADRESSES UTILES.....	20

Destiné principalement aux Chefs d'Equipes, il se focalise sur les aspects uniquement sportifs des Championnats du Monde. Pour plus d'informations concernant les autres aspects (hébergement, réunions, accréditations...), on se reportera à la fin de ce document où sont réunies les coordonnées utiles.

Si vous avez des questions à poser ou des suggestions à formuler à propos de ce document, n'hésitez pas à contacter le siège de l'UCI.

Aigle, janvier 2013

1. SYSTÈME DE QUALIFICATION

A l'instar des Championnats du Monde sur Piste 2012, le système de qualification, pour chacune des épreuves de l'édition 2013, est basé sur le Classement Individuel UCI sur Piste, établi le 21.01.2013, à l'issue de la troisième et dernière manche de la Coupe du Monde Piste UCI 2012-2013 présentée par Samsung.

Vous trouverez au pages suivantes les extraits de la réglementation UCI concernant les Championnats du Monde sur Piste et notamment les différentes règles appliquées pour l'établissement du tableau illustré dans le deuxième chapitre (Etat des Qualifications) de ce document.

Extrait du règlement UCI du sport cycliste (titre IX - Championnats du Monde)

Chapitre II PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

§2 Sélection des participants

Dispositions générales

9.2.001 Les fédérations nationales sélectionnent les coureurs qui participeront au championnat du monde.

9.2.002 Un licencié contre lequel a été ouverte une instruction concernant un fait susceptible de constituer une violation du règlement antidopage de l'UCI ne peut être sélectionné pour les championnats du monde ou ne peut y participer jusqu'à la fin de la suspension qui lui est imposée ou jusqu'à son acquittement définitif. Dans le cas d'un échantillon A positif, cette disposition s'applique dès la notification au coureur du résultat d'analyse anormal.

Sauf décision contraire de la commission antidopage, l'alinéa ci-dessus s'applique également en cas d'une instruction ou procédure concernant un tel fait, ouverte en vertu d'une loi ou d'un autre règlement.

Les cas particuliers sont décidés par la commission antidopage ou son président. Leur décision est sans appel.

En plus de la disqualification, en cas d'infraction, le licencié et sa fédération nationale seront sanctionnés chacun d'une amende de CHF 2'000 à CHF 10'000.

La présente condition de participation vise à protéger l'intégrité, la sérénité et la réputation des championnats du monde. Son application ne préjuge pas de la décision du fond et ne peut donner lieu à aucune réclamation en cas d'acquiescement.

9.2.003 Les fédérations nationales s'inscrivent auprès de l'UCI sur son site Internet.

Les fédérations nationales ne disposant pas d'accès à Internet s'inscrivent moyennant les bulletins d'engagement fournis par l'UCI.

9.2.004 Les engagements doivent parvenir à l'UCI au plus tard dans les délais suivants:

Piste: 10 jours avant la première épreuve du championnat

9.2.005 Sauf en cas de force majeure, la fédération nationale qui s'inscrit à un championnat du monde et qui ne s'y présente pas sera sanctionnée d'une amende de CHF 500 à CHF 2'000.

9.2.006 Les fédérations nationales peuvent substituer au maximum deux coureurs engagés pour chacune des compétitions pour le titre de champion du monde à condition de communiquer le nom des deux remplaçants par écrit à l'UCI au plus tard 48 heures avant la première épreuve.

En plus les coureurs engagés pour une compétition peuvent être déclarés comme partants dans une autre compétition de la même discipline en respectant le délai pour déclarer les noms des partants.

9.2.007 Les fédérations doivent déclarer les noms des coureurs partants au collège des commissaires la veille de la première épreuve de la compétition, à 12 heures au plus tard.

Pour les épreuves sur Piste, toute déclaration faite au Collège des Commissaires hors délais sera passible d'une amende de CHF 2'500.

9.2.008 Sauf cas de force majeure le coureur déclaré partant et qui est absent au départ sera sanctionné d'une amende de CHF 500 à CHF 5'000.

Une blessure ou une maladie ne sera reconnue comme un cas de force majeure que si le coureur est déclaré incapable de prendre le départ par le médecin officiel de l'UCI.

9.2.009 Dans toutes les spécialités individuelles, le champion du monde sortant peut participer aux prochains championnats du monde en supplément par rapport au nombre de partants que sa fédération nationale peut aligner en application des règles de qualification.

Ce principe s'applique pour le champion olympique lors des premiers championnats du monde suivant les jeux olympiques et pour le mountain bike lors des deux championnats du monde suivants les jeux olympiques.

Pour le champion continental, cette possibilité est limitée aux premiers championnats du monde suivant l'obtention du titre de champion continental.

Par contre, pour les épreuves sur piste de l'omnium, de la course aux points et du scratch, ainsi que pour le cyclisme artistique, le champion du monde sortant et le champion olympique ne peuvent prendre part uniquement si leur nation n'est pas déjà qualifiée pour le championnat du monde.

9.2.022 La participation maximum est la suivante:

Spécialités	Hommes par nation		Femmes par nation	
	Engagés	Partants	Engagés	Partants
Vitesse	5	3	5	3
Poursuite Individuelle	4	2	4	2
Poursuite par équipes	6	4	5	3
Kilomètre contre la montre	4	2		
500 mètres contre la montre			4	2
Course aux points	3	1	3	1
Keirin	4	2	4	2
Vitesse par équipes	5	3	4	2
Scratch	3	1	3	1
Omnium	3	1	3	1
Madison	4	2		

9.2.023 Le tableau ci-après indique le nombre maximum de coureurs qualifiés par le classement individuel UCI sur piste à l'issue de la dernière manche de la coupe du monde en question:

Spécialités	Hommes Elites	Femmes Elite
Vitesse	50	30
Poursuite individuelle	30	24
Poursuite par équipes	20 ¹⁾	16 ¹⁾
Kilomètre	30	
500 mètres		24
Course aux points	24 ²⁾	24 ²⁾
Keirin	28	20
Vitesse par équipes	24 ¹⁾	18 ¹⁾
Scratch	24 ²⁾	24 ²⁾
Omnium	24 ²⁾	24 ²⁾
Madison		
Piste de moins de 333,333 m	18 ¹⁾	
Piste de 333,33 m et plus	20 ¹⁾	

1) équipes

2) En cas de champions supplémentaires visés aux articles 9.2.009 et 9.2.027, le nombre de nations / coureurs qualifiés par le biais du classement individuel UCI sur piste sera réduit afin de ne pas excéder le nombre maximum en question.

9.2.024 La participation aux compétitions élite sur piste est ouverte aux coureurs de 18 ans et plus. Elle est régie par le système de qualification visé aux articles 9.2.026 à 9.2.028 ci-après.

9.2.026 Dans l'ordre du classement individuel UCI sur piste, les coureurs individuels qualifient leur nation pour une place de coureur partant jusqu'au nombre de coureurs par nation fixé au tableau de l'article 9.2.023.

Pour les spécialités par équipes, les nations se qualifient dans l'ordre du total des points de leurs meilleurs coureurs au classement individuel UCI sur piste: les 3 meilleurs coureurs pour la Madison, les 4 meilleurs coureurs pour la vitesse par équipes et les 5 meilleurs coureurs pour la poursuite par équipes, jusqu'au nombre d'équipes maximum par spécialités fixé au tableau à l'article 9.2.023.

9.2.027 En plus des coureurs qualifiés par le classement individuel UCI sur piste, selon les quotas indiqués aux articles 9.2.022 et 9.2.023, sont également qualifiés pour participer au championnat du monde élite:

- les champions continentaux (hommes et femmes) des spécialités individuelles ayant acquis leur titre après le dernier championnat du monde élite (y compris pour la course aux points et le scratch s'ils n'appartiennent pas déjà à une nation qualifiée pour ces épreuves)
- les vainqueurs des épreuves piste des championnats « B », si ces championnats ont eu lieu depuis la date du dernier championnat du monde élite.

9.2.027bis Nonobstant les articles 9.2.026 et 9.2.027, le nombre de coureurs qu'une fédération nationale peut aligner comme partants dans l'ensemble des épreuves sur piste est déterminé comme suit:

- En cas de participation aux seules quatre (4) manches de la coupe du monde déterminées par la commission piste: par le nombre moyen de coureurs de cette nationalité qui a participé à chacune de ces quatre (4) manches, multiplié par deux (x2), plus un (+1), arrondi vers le haut au prochain nombre entier.
- En cas de participation à davantage de manches de la coupe du monde que les seules quatre (4) manches de la coupe du monde déterminées par la commission piste: par le nombre moyen de coureurs de cette nationalité qui a participé à ces manches multiplié par 2 (x2), plus un (+1), arrondi vers le haut au prochain nombre entier.
- Dans tous les cas, la non participation à l'une des quatre (4) manches de la coupe du monde déterminées par la Commission Piste, une fédération nationale peut seulement aligner un maximum de trois (3) partants aux Championnats du monde.

La commission piste peut accorder des dérogations en cas de circonstances exceptionnelles ayant empêché de manière imprévisible la participation, ainsi que le remplacement d'un ou plusieurs coureurs à l'une des quatre manches de la coupe du monde déterminées par la Commission Piste. La dérogation doit être demandée dans les trois jours suivant la fin de la manche en question.

9.2.028 La fédération nationale de l'organisateur aura le droit d'engager une équipe pour chaque épreuve par équipe et un coureur pour chaque épreuve individuelle si elle ne peut inscrire des coureurs sur la base des critères de qualification indiqués aux articles 9.2.026 et 9.2.027.

Une « Wild Card » pour les épreuves individuelles (hommes et femmes) pourra être attribuée par la commission piste UCI et à sa seule discrétion sur demande justifiée des confédérations continentales, pour les coureurs qui ont été empêchés par un fait imprévisible de se qualifier et à condition que les coureurs concernés n'appartiennent pas à une nation déjà qualifiée pour l'épreuve en question.

9.2.029 Omnium

Sont habilités à participer aux *championnats du monde* de l'omnium, en plus des coureurs qualifiés par le biais du classement individuel UCI sur piste et le *champion du monde* sortant, les champions continentaux de l'omnium ayant acquis leur titre après les derniers *championnats du monde*, à la condition qu'ils n'appartiennent pas déjà à une nation qualifiée.

Dans ce cas, le nombre de nations / coureurs qualifiés par le biais du classement individuel sera réduit afin de ne pas dépasser le nombre de 24 participants.

Pour les juniors l'article 3.2.247bis s'applique.

2. ETATS DES QUALIFICATIONS

Epreuves sur piste

Pays qualifiés selon le classement individuel UCI sur piste :

CHAMPIONNATS DU MONDE SUR PISTE UCI 2013

QUOTAS DE QUALIFICATIONS PAR LE CLASSEMENT INDIVIDUEL PISTE AU 21.01.2013



GUIDE DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS DU MONDE SUR PISTE—MINSK 2013

NATION	MAX	Hommes / Men										Femmes / Women									
		IP	KE	MA*	KT	PR	SH	SP	TP*	TS*	OM	IP	KE	KT	PR	SH	SP	TP*	TS*	OM	
Maximum		2	2	1	2	1	1	3	1	1	1	2	2	2	1	1	3	1	1	1	
1 ARG	10				1		1	1		1											
2 AUS	15	2	2	1	2	1	1	3	1	1	1	2	2	2	1	1	3	1	1	1	
3 AUT	4			1	1	1	1														
4 BEL	11	2		1		1	1		1		1	1		1	1		1		1		
5 BLR	14					1	1		1		1		1	2	1	1	1	1	1		
6 BUL	3									1											
7 CAN	3									1	1	1	1		1			1	1		
8 CHI	3					1					1										
9 CHN	15	1					1	1	1	1	1		2		1		3		1	1	
10 COL	3		1		1	1		2	1		1	1	1		1	1	1	1	1		
11 CUB	3											1	1		1		1		1		
12 CZE	13	2	2	1	2	1	1	3	1	1	1	1		1	1	1			1		
13 DEN	7	1		1		1			1		1										
14 ESP	19	2	1	1	2	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1	2		1	1		
15 EST	3													1		1					
16 FRA	16	1	2	1	2	1	1	3	1	1	1		2	2		1	3		1	1	
17 GBR	20	1	2	1	2	1	1	3	1	1	1		2	2	1	1	3	1	1	1	
18 GER	17	2	2	1	2	1	1	3	1	1	1	2	1	2	1	1	2	1	1	1	
19 GRE	3		1						1	1											
20 GUA	3																		1		
21 HKG	11			1	1				1		1		1	1	1	1	1		1		
22 HUN	3									1					1**	1					
23 IND	3								1**												
24 IRI	3	2	1	1	2	1	1	3		1											
25 IRL	3	1							1	1		2			1	1					
26 ITA	21		1	1	2	1	1	2	1		1	1		1	1		1		1		
27 JPN	15		2		1			3		1	1**	1		1	1		2		1		
28 KAZ	10	1		1		1	1		1		1										
29 KOR	3											1							1	1**	
30 LTU	3									1	1	1				1	1	1	1		
31 MAS	3		1						1	1											
32 MEX	15		1	1	1								1		1	1			1	1	
33 NED	10	2	2	1	2	1	1	2	1	1	1	1		2	1	1	1	1	1	1	
34 NZL	5	2	2		2	1	1	3	1	1	1	2	1	2	1	1	2	1	1	1	
35 POL	9	1	1		1	1	1	1		1	1	1		1	1	1		1	1	1	
36 POR	3								1												
37 RSA	3								1	1											
38 RUS	38	2	2	1		1		3	1	1	1	2	2	2	1	1	3	1	1	1	
39 SUI	11	2		1		1	1		1	1	1				1						
40 SUR	3								1												
41 SVK	3														1	1				1	
42 THA	7					1															
43 TPE	3									1											
44 TRI	4		1						1												
45 UKR	21			1	1	1		1	1	1	1	1		1	1**	1	1	1			
46 USA	3				1				1		1	1			1	1		1		1	
47 UZB	3	1				1**															
48 VEN	21	2	1		1	1		3	1	1				1	1	1		1	1	1	
TOTAL		30	28	18	30	24	24	50	20	24	24	24	20	24	24	24	30	16	18	24	

As of 24.01.2013

MAX - NOMBRE DE PARTANTS MAXIMUM PAR NATION / MAXIMUM NUMBER OF STARTERS PER NATION (art.9.2.027bis)

SP - VITESSE / SPRINT

TS* - VITESSE PAR EQUIPES / TEAM SPRINT

IP - POURSUITE INDIVIDUELLE / INDIVIDUAL PURSUIT

TP* - POURSUITE PAR EQUIPES / TEAM PURSUIT

PR - COURSE AUX POINTS / POINTS RACE

* EPREUVES PAR EQUIPES / TEAM EVENTS

KT - 1km / 500m C.L.M. // 1km / 500m TIME TRIAL

KE - KEIRIN

SH - SCRATCH

MA* - MADISON

OM - OMNIBUS

** TO BE CONFIRMED / A CONFIRMER - Art. 9.2.023 2)

CHAMPIONNATS DU MONDE SUR PISTE UCI 2013
PLACES DE RESERVES

NATION	MAX	Hommes / Men										Femmes / Women									
		IP	KE	MA*	KT	PR	SH	SP	TP*	TS*	OM	IP	KE	KT	PR	SH	SP	TP*	TS*	OM	
Maximum		2	2	1	2	1	1	3	1	1	1	2	2	2	1	1	3	1	1	1	
ARG	10								R1												
AUT	4				R2																
BLR	14	R3										R1							R2		
CHN	15	R2						R1										R3			
CUB	3																	R1			
CZE	13											R3		R1							
ESP	19		R1																		
EST	3														R1						
GER	17												R3				R2				
HUN	3													R2							
IND	3					R3				R1											
IRI	3											R3									
ITA	21	R1	R2																R2		
JPN	15														R3						
KOR	3								R2		R2					R2					
MAS	3					R1															
MEX	15								R3	R2								R2			
NED	10															R1-3					
NZL	5												R2								
POL	9		R3						R3												
POR	3														R1						
QAT	3							R2													
RSA	3			R2																	
RUS	38							R1													
SUI	11																		R3		
THA	7														R3						
TPE	3			R1		R2													R2		
TRI	4								R2												
TUR	3										R1										
UKR	21							R3											R1		
USA	3				R1							R2							R1		
UZB	3									R3											
VEN	21			R3	R3								R1								
Total Reserves		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	1	3	3	3		

MAX - NOMBRE DE PARTANTS MAXIMUM PAR NATION / MAXIMUM NUMBER OF STARTERS PER NATION (art.9.2.027bis)

R - Places de réserves disponibles exclusivement en cas de désistement d'une nation qualifiée selon l'ordre indiqué /
Reserve places available in the given order only in case of withdrawal of a qualified nation

SP - VITESSE / SPRINT

TS* - VITESSE PAR EQUIPES / TEAM SPRINT

IP - POURSUITE INDIVIDUELLE / INDIVIDUAL PURSUIT

TP* - POURSUITE PAR EQUIPES / TEAM PURSUIT

PR - COURSE AUX POINTS / POINTS RACE

KT - 1km / 500m C.L.M. // 1km / 500m TIME TRIAL

KE - KEIRIN

SH - SCRATCH

MA* - MADISON

OM - OMNIUM

* EPREUVES PAR EQUIPES / TEAM EVENTS

CHAMPIONS SORTANTS

Places de qualifications nominatives supplémentaires pour les Champions Continentaux et Champions du Monde sortants (Art. 9.2.009 et 9.2.027) :

Catégorie	Spécialité	Championnats Pan-Américains Mexico (MEX) 05-10.02.2013	Championnats d'Océanie Adelaïde (AUS) 28.11-01.12.2012	Championnats d'Europe Anadia (POR) & Panavezys (LTU) 03-08.07.2012 & 19-21.10.2012	Championnats d'Asie	Melbourne (AUS) 2012 Champions du Monde
Hommes	Vitesse	Hersony CANELON (VEN19881208)	Matthew GLAETZER (AUS19920824)	Denis DMITRIEV (RUS19860323)		Grégory BAUGE (FRA19850131)
	1km Contre la montre	Fabian Hernando PUERTA ZAPATA (COL19910712)	Edward DAWKINS (NZL19890711)	Quentin LAFARGUE (FRA19901117)		Stefan NIMKE (GER19780301)
	Keirin	Fabian Hernando PUERTA ZAPATA (COL19910712)	Matthew GLAETZER (AUS19920824)	Tobias WACHTER (GER19880803)		Chris HOY (GBR19760323)
	Poursuite Individuelle	Eduardo SEPULVEDA (ARG19910613)	Alexander MORGAN (AUS19940718)	Silvan DILLIER (SUI19900803)		Michael HEPBURN (AUS19910817)
	Scratch					
Course aux Points						
Omnium						
Femmes	Vitesse	Lisandra GUERRA RODRIGUEZ (CUB19871031)	Kaarle MCCULLOCH (AUS19880120)	Olga PANARINA (BLR19850916)		Victoria PENDLETON (GBR19800924)
	500m Contre la montre	Lisandra GUERRA RODRIGUEZ (CUB19871031)	Kaarle MCCULLOCH (AUS19880120)	Anastasija VOINOVA (RUS19930205)		Anna MEARES (AUS19830921)
	Keirin	Lisandra GUERRA RODRIGUEZ (CUB19871031)	Stephanie MORTON (AUS19901128)	Simona KRUCZEKAITE (LTU19821213)		Anna MEARES (AUS19830921)
	Poursuite Individuelle	Marlies MEIJAS GARCIA (CUB19921229)	Ashlee ANKUDINOFF (AUS19900820)	Amy PIETERS (NED19910601)		Alison SHANKS (NZL19821213)
	Scratch					
Course aux Points						
Omnium						

3. AGE DES PARTICIPANTS

Sans préjudice du système de qualification mentionné ci-dessus, les compétitions sont ouvertes aux participants nés en:

CATEGORIE	ANNEES DE NAISSANCE*
Hommes	1995
Femmes	1995

*Selon l'article 9.2.024

4. PROCÉDURE D'ENGAGEMENT

Veillez prendre note que chaque Fédération Nationale participant aux Championnats du Monde de Minsk 2013, devra inscrire auprès de l'UCI toutes les personnes faisant partie de la délégation, par le biais de l'un des deux systèmes interactifs online (selon fonction):

- ◆ Inscription et accréditation des **coureurs** (délais précisés ci-après)
- ◆ Accréditation de toutes les personnes faisant partie de la délégation (dirigeants, encadrement, invités,...)

Chaque Fédération Nationale a reçu un « login » et un « mot de passe » pour enregistrer directement sur Internet leurs coureurs, leurs officiels et leurs accompagnants.

Allez sur le site: <http://www.uci.ch>

Services web (sur le menu vertical sur la droite de la page d'accueil)

CHAMPIONNATS DU MONDE

Inscription (et accréditation) des coureurs

Accréditation (dirigeants, encadrement, invités,...)

Vous devez utiliser le même login et le même mot de passe pour les deux systèmes.

Cependant, seules les Fédérations Nationales n'ayant pas Internet peuvent réclamer des bulletins d'engagement au Département Sport et Technique - Piste de l'UCI (art. 9.2.003).

Les enregistrements par l'intermédiaire d'Internet ou par l'envoi des bulletins d'engagement devront parvenir à l'UCI au plus tard le

Dimanche 10 février 2013 (GMT +1)

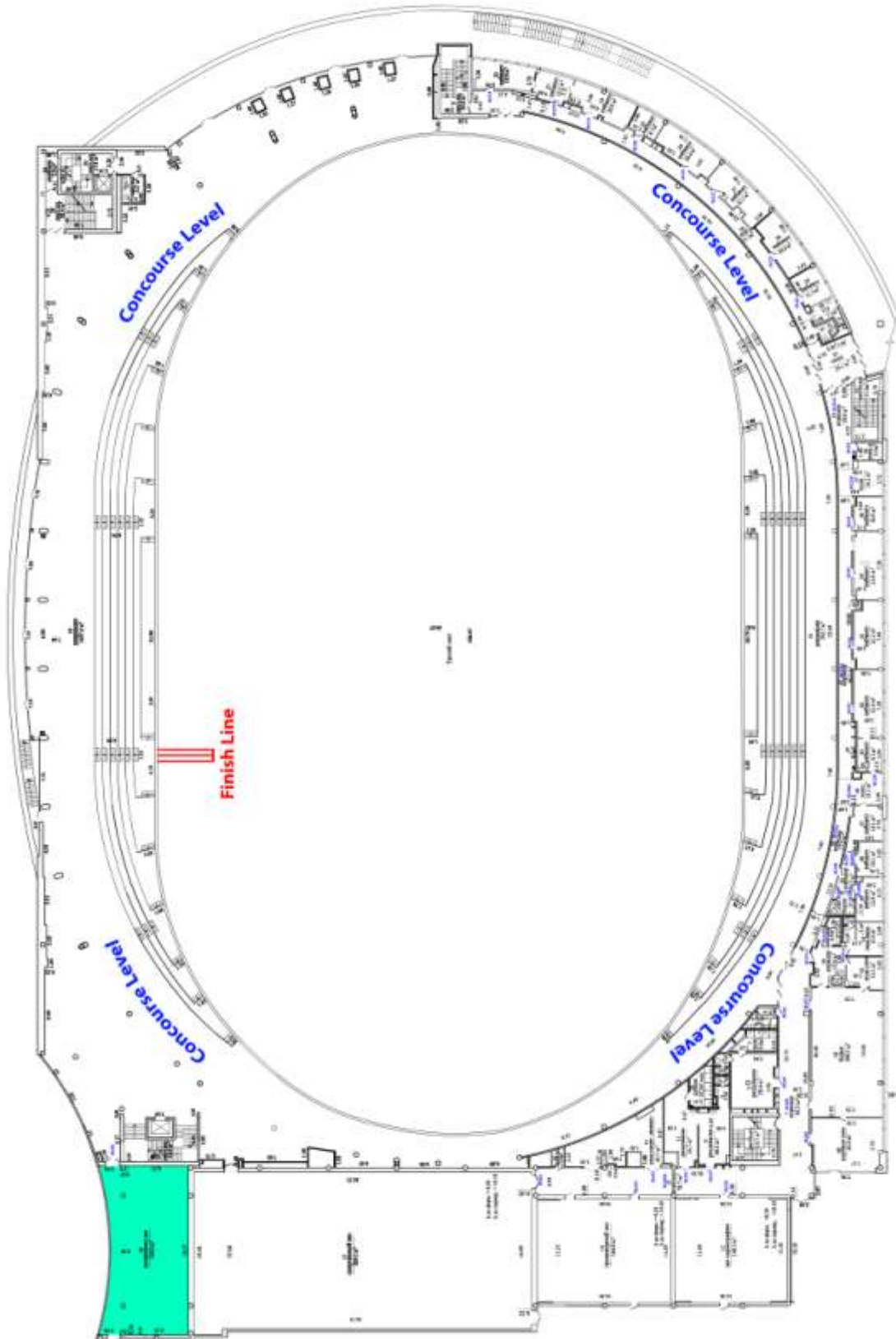
Sauf en cas de force majeure, la fédération nationale qui s'inscrit à un championnat du monde et qui ne s'y présente pas sera sanctionnée d'une amende de CHF 500 à CHF 2'000 (art. 9.2.005).

Les changements apportés aux bulletins d'engagement devront suivre les règles suivantes: Les fédérations nationales peuvent substituer au maximum deux (2) coureurs engagés pour chacune des épreuves pour le titre de Champion du Monde à condition de communiquer le nom des deux (2) remplaçants par écrit à l'UCI **au plus tard 48 heures avant la première épreuve.**

Les coureurs engagés pour une compétition pourront en plus être déclarés comme partants dans une autre compétition en respectant le délai pour déclarer les noms des partants.

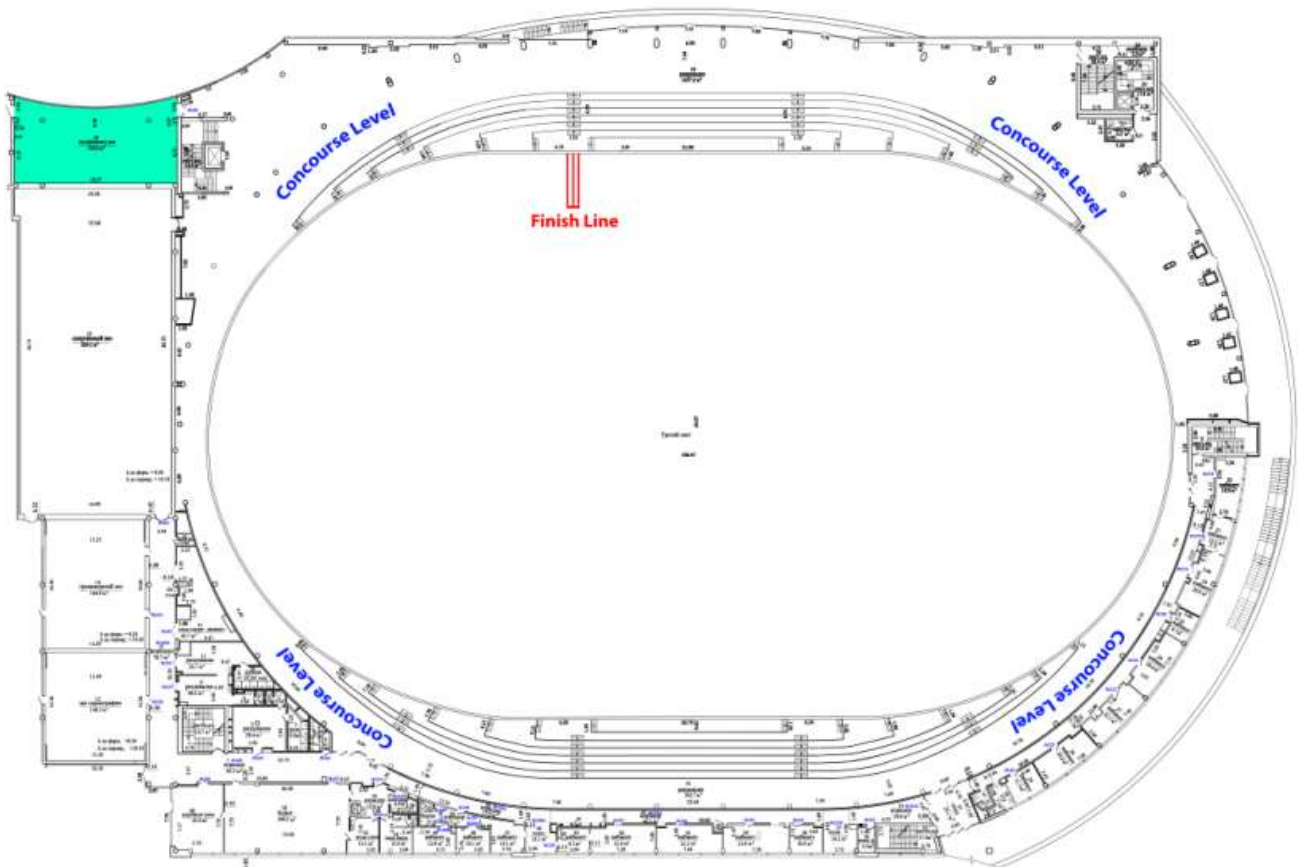
La confirmation des partants pour toutes les épreuves aura lieu le:

Mardi 19 février 2013 de 10h00 à 12h00
(cf. salle en vert sur le plan ci-dessous)



La réunion des Chefs d'Equipes et la remise des dossards aura lieu le:

Mardi 19 février 2013 à 17h00
(cf. salle en vert sur le plan ci-dessous,)



Les communiqués de la première journée seront distribués lors de la réunion des Chefs d'Equipes. Aucune distribution ne sera effectuée dans les hôtels des équipes.

Sauf en cas de force majeure, le coureur déclaré partant et qui est absent au départ sera sanctionné d'une amende de CHF 500 à CHF 5'000.

Une blessure ou une maladie ne sera reconnue comme un cas de force majeure que si le coureur est déclaré incapable de prendre le départ par le médecin officiel de l'UCI.

5. ACCRÉDITATIONS

Veillez prendre note que chaque Fédération Nationale participant aux Championnats du Monde de Minsk 2013, devra inscrire auprès de l'UCI toutes les personnes faisant partie de la délégation, par le biais du système interactif online:

- ◆ Accréditations des **coureurs** (voir point 4)
- ◆ Accréditations de toutes personnes faisant partie de la délégation (dirigeants, encadrement, invités,...)

Chaque Fédération Nationale a reçu un « login » et un « mot de passe » pour enregistrer directement sur Internet leurs coureurs, leurs officiels et leurs accompagnants.

Allez sur le site: <http://www.uci.ch>
Services web (sur le menu vertical sur la droite de la page d'accueil)

CHAMPIONNATS DU MONDE
Accréditation (dirigeants, encadrement, invités,...)

Horaire d'ouverture et situation du centre d'accréditation

VELODROME	HORAIRES D'OUVERTURE	
Lundi 18 février	16:00-19:00*	
Mardi 19 février	09:30-13:00	15:00-19:00
Mercredi 20 février	12:00-15:00	18:00-20:00
Jeudi 21 février	12:00-15:00	18:00-20:00
Vendredi 22 février	12:00-15:00	18:00-20:00
Samedi 23 février	12:00-15:00	18:00-20:00
Dimanche 24 février	09:00-16:00	

* Accréditation du Comité d'Organisation uniquement

Pour éviter tous malentendus, l'Union Cycliste Internationale a décidé de fixer un nombre maximum de cartes d'accréditations délivrées en fonction des différents organismes, et ce comme mentionné ci-après.

Le nombre de cartes d'accréditation est valable pour une équipe complète; par conséquent, il sera adapté en fonction du nombre de coureurs qui participeront aux Championnats:

Président F.N.....	1
Secrétaire Général F.N.....	1
Officiels F.N.....	1
Accompagnants F.N.....	3
Chef d'Equipe.....	2
Directeur Technique National.....	1
Entraîneur.....	5
Médecin.....	2
Mécaniciens.....	4
Assistants paramédical.....	4
Attaché de presse.....	1
Interprète.....	1
Accompagnants de la délégation sportive.....	3
Total maximum.....	29

6. PROGRAMME DES COMPÉTITIONS

Les horaires ci-dessous ont été étudiés en fonction des impératifs sportifs et retransmissions TV. Par ailleurs, les durées estimées pour chaque phase de compétition pourront faire l'objet de modification en fonction du nombre de partants.



WEDNESDAY - FEBRUARY 20th / MERCREDI - 20 FEVRIER					
13:00 - 16:25	M - Team pursuit	H - Poursuite par équipes	Qualifying	Qualifications	125
	W - Individual Pursuit	F - Poursuite Individuelle	Qualifying	Qualifications	80
19:00 - 22:05	W - Team sprint	F - Vitesse par équipes	Qualifying	Qualifications	15
	M - Kilometre t.t.	H - Kilomètre c.l.m.	Final	Finale	90
	W - Individual Pursuit	F - Poursuite Individuelle	Finals 3-4 & 1-2	Finales 3-4 & 1-2	15
	M - Kilometre t.t.	H - Kilomètre c.l.m.	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
	W - Team sprint	F - Vitesse par équipes	Finals 3-4 & 1-2	Finales 3-4 & 1-2	10
	W - Individual Pursuit	F - Poursuite Individuelle	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
	M - Team pursuit	H - Poursuite par équipes	Final 3-4 & 1-2	Finales 3-4 & 1-2	15
	W - Team sprint	F - Vitesse par équipes	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
	M - Team pursuit	H - Poursuite par équipes	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
THURSDAY - FEBRUARY 21st / JEUDI - 21 FEVRIER					
13:00 - 16:50	M - Individual Pursuit	H - Poursuite Individuelle	Qualifying	Qualifications	110
	W - Team pursuit	F - Poursuite par équipes	Qualifying	Qualifications	90
	M - Team sprint	H - Vitesse par équipes	Qualifying	Qualifications	30
19:00 - 21:55	W - 500m t.t.	F - 500m c.l.m.	Final	Finale	60
	M - Individual Pursuit	H - Poursuite Individuelle	Finals 3-4 & 1-2	Finales 3-4 & 1-2	15
	W - 500m t.t.	F - 500m c.l.m.	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
	M - Individual Pursuit	H - Poursuite Individuelle	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
	W - Team pursuit	F - Poursuite par équipes	Finals 3-4 & 1-2	Finales 3-4 & 1-2	15
	M - Scratch 15 km	H - Scratch 15 km	Final	Finale	25
	W - Team pursuit	F - Poursuite par équipes	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
	M - Team sprint	H - Vitesse par équipes	Finals 3-4 & 1-2	Finales 3-4 & 1-2	10
	M - Scratch 15 km	H - Scratch 15 km	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
	M - Team sprint	H - Vitesse par équipes	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
	M - Team sprint	H - Vitesse par équipes	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
FRIDAY - FEBRUARY 22nd / VENDREDI - 22 FEVRIER					
13:00 - 16:50	W - Sprint 200m t.t. (24)	F - Vitesse 200m c.l.m. (24)	Qualifying	Qualifications	35
	M - Keirin	H - Keirin	1st round	1er tour de compétition	30
	W - Sprint	F - Vitesse	1/16 Final	1/16 Finale	30
	M - Omnium I	H - Omnium I	Flying lap	Tour lancé	35
	M - Keirin	H - Keirin	Repechages	Repêchages	30
	W - Sprint	F - Vitesse	1/8 Final	1/8 Finale	20
	M - Omnium II	H - Omnium II	Points race 30 km	Course aux points 30 km	45
	W - Sprint	F - Vitesse	Rep. 1/8	Rep. 1/8	5
19:00 - 22:00	W - Sprint	F - Vitesse	1/4 Final (1st)	1/4 Finale (1ère)	15
	W - Scratch 10 km	F - Scratch 10 km	Final	Finale	20
	W - Sprint	F - Vitesse	1/4 Final (2nd)	1/4 Finale (2e)	15
	M - Keirin	H - Keirin	2nd round	2e tour de compétition	15
	W - Scratch 10 km	F - Scratch 10 km	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
	M - Points Race 40 km	H - Course aux Points 40 km	Final	Finale	45
	W - Sprint	F - Vitesse	1/4 Final (3rd i.r.)	1/4 Finale (Belles év.)	5
	M - Points Race 40 km	H - Course aux Points 40 km	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
	M - Keirin	H - Keirin	Final places 7 to 12	Finale places 7 à 12	5
	M - Keirin	H - Keirin	Final 1 - 6	Finale 1 - 6	10
	W - Sprint	F - Vitesse	5th to 8th places	Places 5 à 8	5
	M - Keirin	H - Keirin	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
	M - Omnium III	H - Omnium III	Elimination	Elimination	15



SATURDAY - FEBRUARY 23rd / SAMEDI - 23 FEVRIER					
13:00 - 18:20	M - Sprint 200m t.t. (24)	H - Vitesse 200m c.l.m. (24)	Qualifying	Qualifications	75
	M - Omnium IV	H - Omnium IV	Individual Pursuit 4 km	Poursuite individuelle 4 km	80
	M - Sprint	H - Vitesse	1/16 Final	1/16 Finale	30
	W - Sprint	F - Vitesse	1/2 Final 1st heat	1/2 Finale 1ère manche	10
	W - Omnium I	F - Omnium I	Flying lap	Tour lancé	30
	M - Sprint	H - Vitesse	1/8 Final	1/8 Finale	20
	W - Sprint	F - Vitesse	1/2 Final 2nd heat	1/2 Finale 2e manche	10
	M - Omnium V	H - Omnium V	Scratch 15 km	Scratch 15 km	25
	M - Sprint	H - Vitesse	Rep. 1/8	Rep. 1/8	5
	W - Sprint	F - Vitesse	1/2 Final (3rd i.r.)	1/2 Finale (Belles év.)	5
	W - Omnium II	F - Omnium II	Points race 20 km	Course aux points 20 km	30
	19:00 - 22:00	M - Sprint	H - Vitesse	1/4 Final (1st)	1/4 Finale (1ère)
W - Sprint		F - Vitesse	Finals 3-4 & 1-2 (1st)	Finales 3-4 & 1-2 (1ère)	10
W - Points Race 25 km			Final	Finale	35
M - Sprint		H - Vitesse	1/4 Final (2nd)	1/4 Finale (2e)	15
W - Sprint		F - Vitesse	Finals 3-4 & 1-2 (2nd)	Finales 3-4 & 1-2 (2e)	10
M - Omnium Final		H - Omnium Finale	Kilometre t.t.	Kilomètre c.l.m.	35
W - Points Race 25 km		F - Course aux points 25 km	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
M - Sprint		H - Vitesse	1/4 Final (3rd i.r.)	1/4 Finale (Belles év.)	5
W - Sprint		F - Vitesse	Finals 3-4 & 1-2 (3rd i.r.)	Finales 3-4 & 1-2 (Belles év.)	5
M - Omnium		H - Omnium	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
W - Sprint		F - Vitesse	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
M - Sprint		H - Vitesse	5th to 8th places	Places 5 à 8	5
W - Omnium III		F - Omnium III	Elimination	Elimination	15
SUNDAY - FEBRUARY 24th / DIMANCHE - 24 FEVRIER					
10:00 - 12:45	W - Omnium IV	F - Omnium IV	Individual Pursuit 3 km	Poursuite individuelle 3 km	80
	M - Sprint	H - Vitesse	1/2 Final 1st heat	1/2 Finale 1ère manche	10
	W - Keirin	F - Keirin	1st round	1er tour de compétition	20
	M - Sprint	H - Vitesse	1/2 Final 2nd heat	1/2 Finale 2e manche	10
	W - Omnium V	F - Omnium V	Scratch 10 km	Scratch 10 km	20
	M - Sprint	H - Vitesse	1/2 Final (3rd i.r.)	1/2 Finale (Belles év.)	5
	W - Keirin	F - Keirin	Repechages	Repêchages	20
14:00 - 17:10	M - Sprint	H - Vitesse	Finals 3-4 & 1-2 (1st)	Finales 3-4 & 1-2 (1ère)	10
	W - Omnium Final	F - Omnium Finale	500m t.t.	500m c.l.m.	35
	M - Sprint	H - Vitesse	Finals 3-4 & 1-2 (2nd)	Finales 3-4 & 1-2 (2e)	10
	W - Omnium	F - Omnium	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
	M - Sprint	H - Vitesse	Finals 3-4 & 1-2 (3rd i.r.)	Finales 3-4 & 1-2 (Belles év.)	5
	W - Keirin	F - Keirin	2nd round	2e tour de compétition	15
	M - Sprint	H - Vitesse	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
	M - Madison 50 km	H - Madison 50 km	Final	Finale	55
	W - Keirin	F - Keirin	Final places 7 to 12	Finale places 7 à 12	10
	W - Keirin	F - Keirin	Final 1 - 6	Finale 1 - 6	10
	M - Madison 50 km	H - Madison 50 km	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10
	W - Keirin	F - Keirin	Award ceremony	Cérémonie protocolaire	10

7. TENUE VESTIMENTAIRE EN COMPÉTITION

Les coureurs d'une même équipe nationale doivent porter un cuissard identique pendant la même épreuve, sauf l'espace publicitaire compris dans une bande latérale de 9 cm de largeur, qui peut être différent d'un coureur à l'autre. Cela signifie que les Fédérations Nationales doivent également fournir un cuissard national à leurs coureurs.

Les Chefs d'Equipes devront donc présenter au collège des commissaires lors de la confirmation des partants l'équipement national.

Rappel du règlement UCI:

1.3.056 Chaque fédération nationale doit présenter au collège des commissaires des événements visés à l'art. 1.3.059, un spécimen de son équipement national pour validation. Le design, couleur, emplacement et taille des espaces publicitaires de l'équipement validé devront être identiques pour tous les athlètes participants aux dites compétitions.

Nous vous encourageons à présenter à l'UCI vos équipements nationaux avant de les envoyer en production.

L'équipement des coureurs d'une équipe nationale doit toujours être identique au dernier spécimen déposé.

1.3.057 Les espaces publicitaires suivants sont autorisés:

- devant du maillot: 2 zones rectangulaires de 64 cm² maximum;
- espace comprenant l'épaule et la manche: bande d'une hauteur maximum de 5 cm;
- côtés du maillot: bande latérale de 9 cm de largeur;
- côtés du cuissard: bande latérale de 9 cm de largeur;
- la griffe du fabricant (25 cm² maximum) n'est permise qu'une seule fois sur le maillot et une fois sur chaque jambe du cuissard.

La publicité sur le maillot et le cuissard peut être différente d'un coureur à l'autre.

Le design du maillot et du cuissard peut être différent d'une catégorie de coureur à l'autre.

De plus, le nom du coureur peut figurer sur le dos du maillot.

Les dispositions ci-dessus s'appliquent par analogie aux autres vêtements portés pendant la compétition (imperméables, etc).

8. CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

Les dispositions suivantes seront applicables lors des cérémonies protocolaires:

- ◆ Selon l'ordre établi dans le programme publié au paragraphe 6 du présent document, le champion du monde, le deuxième et le troisième classés doivent être prêts pour la cérémonie protocolaire qui s'effectue sous la responsabilité du président du collège des commissaires.
- ◆ Les coureurs se présenteront en tenue de course, revêtus de leur maillot national, **sans casquette, bandeau, ou lunettes** et ce jusqu'au moment où ils quitteront l'enceinte prévue pour la cérémonie protocolaire.

- ◆ Un champion du monde pourra revêtir le maillot identifiant son titre et portant la publicité réglementaire de son ou de ses sponsors principaux au plus tôt le lendemain du jour où il aura été remis.
- ◆ Toutes infraction aux dispositions ci-dessus sera sanctionnée d'une amende de CHF 2'000 à 10'000 minimum. Une amende plus élevée peut être prononcée suivant l'avantage tiré de l'infraction.

9. PLANCHE DES PRIX

Montants en Euros:

	HOMMES	FEMMES
Epreuves individuelles		
1er	3'125	3'125
2ème	1'875	1'875
3ème	1'250	1'250
Total	6'250	6'250
Poursuite par équipes*		
1er	6'250	4'690
2ème	3'750	2'810
3ème	2'500	1'875
Total	12'500	9'375
Vitesse par équipes*		
1er	4'690	3'125
2ème	2'810	1'875
3ème	1'875	1'250
Total	9'375	6'250
Madison*		
1er	3'125	
2ème	1'875	
3ème	1'250	
Total	6'250	

*par équipes

10. OFFICIELS DE L'UCI

Le Comité Directeur de l'UCI a désigné les personnes suivantes:

Collège des Commissaires

Président	DONIKE Alexander	GER
Secrétaire	GASTOU Catherine	FRA
Starter	BROQUE Hervé	FRA
Juge-Arbitre	GRIFFITHS Greg	AUS
Membre	SKOREK Pawel	POL
Membre	DENISENKO Svetlana	RUS
Membre	BATYUROV Sergiy	UKR

Médecin Officiel ZASADA Ton NED

Agent de Contrôle du Dopage GONZALEZ MARTINEZ Enrique ESP
CLEWS Colin Leslie GBR

Délégué Technique DARMET Bernard FRA

11. INFORMATIONS UTILES

Piste: Piste couverte de 250m en pin de Sibérie
Largeur: 7.80 mètres
Inclinaison maximum: 42° (virages)
Inclinaison minimum: 11° (lignes droites)

Climat: en février les températures oscillent entre -5 et -15°C

Décalage horaire: UTC/GMT +3

Courant électrique: 220 volts

Monnaie: € 1 = 11'000 roubles biélorusses

Conduite: Permis de conduire européen

En cas d'urgence: 103

Visa: Chaque Fédération est responsable d'obtenir pour leur délégation les documents d'entrées appropriés.

Les informations sur l'obtention des visas Biélorusses se trouvent sur <http://www.mfa.gov.by/en/visa>. La liste des contacts des ambassades se trouve sur: www.belembassy.org.

Il est fortement conseillé d'effectuer vos demandes de visas suffisamment à l'avance (au moins 6 à 8 semaines avant votre départ).

Dans le cas où vous auriez besoin d'une lettre d'invitation pour vous assister dans votre procédure de demande de visa, veuillez contacter Gala Khaetskaya de la Fédération Cycliste Biélorusse par e-mail info@cycling.by ou par téléphone +375 29 676 92 25.

Les informations requises pour émettre une lettre d'invitation sont:

- ✓ Nom complet
- ✓ Date de naissance
- ✓ Numéro de passeport, date d'émission, date d'expiration
- ✓ Nationalité
- ✓ Fonction dans l'équipe (i.e. athlète, coach, etc.)
- ✓ Détails (si connus) arrivée et départ
- ✓ Dans quelle Ambassade/Consulat la demande de visa sera faite

Les participants et invités des Championnats du Monde Piste UCI 2013 bénéficient de la gratuité des honoraires du visa du 1^{er} au 28 février 2013.

12. ADRESSES UTILES

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires concernant les Championnats du Monde, vous pouvez vous adresser aux personnes suivantes:

UNION CYCLISTE INTERNATIONALE

1860 Aigle
Suisse
Tél.: +41 24 468 58 11
Fax: +41 24 468 58 12
www.uci.ch

Informations générales:

Mme Tiziana Lardieri, Coordinatrice Evénements
(tiziana.lardieri@uci.ch)

Aspects sportifs et techniques:

M. Gilles Peruzzi, Coordinateur Sport
(gilles.peruzzi@uci.ch)

COMITE D'ORGANISATION

2013 Championnats du Monde Piste UCI 2013
Comité d'organisation
111 Pobeditelei av., office 248
220020 Minsk, Biélorussie
Directeur général du comité d'organisation local:
Ivanov Alexei, +375 29 659 90 89, (ivanov@minsk2013.by)

Mobile: +375 29 368 00 63
Tél./Fax: +375 172 28 55 90
E-mail: info@cycling.by
Site Internet: www.minsk2013.by